



HAL
open science

Une image de bottes de foin et de caoutchouc. Pour en finir avec les idées reçues sur l'enseignement agricole français

Joachim Benet Rivière

► To cite this version:

Joachim Benet Rivière. Une image de bottes de foin et de caoutchouc. Pour en finir avec les idées reçues sur l'enseignement agricole français. Pour. La revue du Groupe Ruralités, Éducation et Politiques, 2024, Les mobilités en rural, 2024/2-3 (249-250), pp.49-55. 10.3917/pour.249.0049 . hal-04832925

HAL Id: hal-04832925

<https://hal.science/hal-04832925v1>

Submitted on 23 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Une image de bottes de foin et de caoutchouc. Pour en finir avec les idées reçues sur l'enseignement agricole français

Joachim Benet Rivière

Chargé d'enseignement à l'Université Paris Nanterre
et à l'Université de Poitiers

Depuis le début de mon parcours de recherche, je suis constamment confronté à l'illégitimité de mes objets d'étude, tous étroitement liés à des enquêtes de terrain réalisées au sein des établissements de « l'enseignement agricole secondaire et supérieur court » en France. Je suggère d'employer cette expression plutôt que celle de « l'enseignement agricole technique » car elle englobe l'ensemble du cadre éducatif et l'offre de formations, incluant les filières générales et technologiques (qui accueillent près de 20 % des élèves d'après le ministère de l'Agriculture en 2023). Selon moi, et bien qu'elle recouvre en grande partie mes objets de recherche, l'expression « enseignement agricole technique » devrait être réservée aux discussions portant spécifiquement sur les formations professionnelles, et non à l'ensemble des formations (générales, technologiques et professionnelles) proposées dans le cadre de l'enseignement agricole. Ainsi, ces deux expressions sont pertinentes mais elles ne recouvrent pas complètement le même périmètre. L'enseignement agricole peut également être qualifié d'« institution carrefour », selon la proposition de François Cardi (2004), afin de mettre en évidence le fait que, bien qu'il soit placé sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, les formations qu'il dispense sont en partie assurées par ce dernier, tandis qu'une autre partie relève du ministère de l'Éducation nationale. Dans l'enseignement agricole, des certifications peuvent être délivrées de façon plus marginale par d'autres ministères dont le ministère des Sports. Cette expression d'« institution carrefour » permet aussi de souligner qu'il est caractérisé par une diversité d'institutions (publiques,

privées et associatives) aux origines diverses et proposant des modalités de formation différentes.

Alors que je poursuivais ma thèse portant sur les évolutions socio-historiques d'un groupe professionnel spécifique, à savoir les moniteurs et monitrices des Maisons Familiales Rurales d'Éducation et d'Orientation (MFREO), un sociologue, en m'introduisant auprès d'un collègue, a utilisé une expression qui m'a profondément marqué : « Joachim travaille sur le bas du bas de l'enseignement en France. » Cette formule, qui reprend sans la moindre distance critique une hiérarchie sociale implicite des institutions de formation, m'avait particulièrement interpellé. Dans le champ de la sociologie de l'éducation, l'enseignement agricole se situe incontestablement en bas de la hiérarchie légitime des objets de recherche. Une simple consultation du moteur de recherche theses.fr en atteste : depuis 1985, pour le cas français, seules sept thèses en sociologie sont répertoriées dans ce domaine, dont deux sont classées en sociologie de l'éducation. On pourrait objecter que les effectifs des publics formés dans l'enseignement agricole sont marginaux par rapport à ceux fréquentant les institutions sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale. Certes, mais il est à noter que d'autres segments du monde académique, accueillant des élèves et étudiants dans des proportions tout aussi, voire plus marginales, ont néanmoins fait l'objet d'études approfondies. Les sciences de l'éducation ont mieux investi ce champ de formation, en particulier les travaux de nature didactique.

Plus largement, c'est en réalité l'enseignement professionnel qui se situe en bas de cette hiérarchie symbolique des objets de recherche en éducation (Moreau, 2021), malgré le fait que, depuis près de quarante ans, l'essentiel de la croissance du nombre de bacheliers en France découle principalement de l'essor des effectifs de l'enseignement professionnel. Cette situation engendre une méconnaissance presque totale chez les sociologues de l'éducation de l'enseignement agricole. Généralement, les manuels de sociologie de l'éducation ne reconnaissent même pas son existence. Il demeure perçu comme une institution exclusivement ancrée dans les mondes ruraux, destinée à former les enfants d'agriculteurs aux métiers agricoles, une conception qui correspond plutôt à la réalité de l'après-Seconde Guerre mondiale, et qui ne reflète pas la complexité et la diversité actuelles des fonctions sociales de cet enseignement.

Un enseignement uniquement pour les enfants d'agriculteurs se destinant aux métiers agricoles

Contrairement à la croyance répandue selon laquelle ces établissements seraient principalement destinés à accueillir les enfants d'agriculteurs pour les préparer au métier d'agriculteur, ces jeunes constituent en réalité une faible

minorité parmi les effectifs des publics. En effet, la majorité des élèves sont formés dans des secteurs professionnels autres que l'agriculture. D'après les données du ministère de l'Agriculture, les enfants d'agriculteurs ne représentaient d'ailleurs que 10 % des élèves au début de la décennie 2020. Leur proportion avait été divisée par deux en l'espace d'une décennie, passant de 34,3 % en 1990 à 17,3 % en 2002. Ce déclin rapide s'explique principalement par l'essor du secteur des services aux personnes, devenu durant cette période la première filière au sein de l'enseignement agricole, mais également par l'élargissement des formations agricoles (déjà ancien) à d'autres secteurs professionnels tels que les aménagements paysagers, l'agroalimentaire et les formations en apprentissage.

Au fil du temps, cette diversification a entraîné une réduction notable de la proportion d'élèves issus du milieu agricole. Comme l'ont montré des travaux, la filière des services aux personnes recrute majoritairement des jeunes filles issues de familles dont les parents appartiennent aux catégories socioprofessionnelles des employés et des ouvriers (Depoilly, 2021 ; Agnoux, 2022). Ce secteur se distingue par sa vocation à préparer les jeunes à des rôles qui contribuent au maintien du lien social dans les territoires ruraux. L'essor de ce secteur des services aux personnes a grandement favorisé la présence des filles dans l'enseignement agricole. La part des filles, qui représentent un peu moins de la moitié des effectifs de cet enseignement, est ainsi légèrement supérieure à celle des lycées professionnels de l'Éducation nationale. Contrairement à une idée reçue, l'enseignement agricole est donc plus féminisé (Dahache, 2012), même si l'on peut constater le maintien des ségrégations de genre entre les filières et les certifications.

Cependant, la faible représentation des enfants d'agriculteurs ne peut être attribuée uniquement à l'essor de cette filière de formation. Elle est également le reflet d'une fonction sociale plus large de l'enseignement agricole qui s'est affirmée après la Seconde Guerre mondiale sous l'effet de la politique de modernisation agricole : celle de favoriser la reconversion et la salarisation des enfants d'agriculteurs dans d'autres secteurs professionnels (Cardi, 2004 ; Benet Rivière, 2023). En effet, l'enseignement agricole a servi de levier pour la reconversion des jeunes issus du milieu agricole, c'est notamment un rôle joué par les formations en apprentissage préparées dans ces établissements et dont les diplômes sont délivrés par l'Éducation nationale, celles de l'agroalimentaire (Caniou, 1983) mais également par les formations générales et technologiques dans les lycées agricoles (pensées au départ comme des passerelles vers l'enseignement supérieur et agronomique). Selon le ministère de l'Agriculture, en 1990, près des deux tiers des élèves de l'enseignement agricole provenaient d'autres milieux sociaux, notamment ouvriers et employés, alors qu'ils étaient

déjà près de 45 % en 1974. Ainsi, il est possible, au sein des institutions de l'enseignement agricole, de poursuivre des formations visant à devenir opticien, monitrice d'équitation, fleuriste, auxiliaire de puériculture, entrepreneur de travaux forestiers ou encore toiletteur pour animaux de compagnie.

Il convient de souligner que l'ouverture de l'enseignement agricole à d'autres domaines de formation a non seulement facilité le recrutement d'un public plus diversifié, mais a également permis aux formations techniques agricoles de s'ouvrir à de nouveaux profils. Cette évolution reflète non seulement la diversification des parcours professionnels des élèves et des apprentis, mais aussi la transformation des profils des agriculteurs, des agricultrices et l'ascension du salariat dans le secteur agricole. Ces élèves et apprentis, bien qu'ils ne soient pas issus directement de parents agriculteurs, ont toutefois souvent pu faire l'expérience du travail agricole, via un membre de leur famille élargie (oncle, grand-père) ou un proche de la famille (voisins, amis).

Les formations techniques agricoles se sont également élargies à des publics d'origine non agricole parce qu'elles exercent d'autres fonctions que celle de la préparation à un métier, notamment celle de la remobilisation scolaire (Benet Rivière et Moreau, 2020). À titre d'exemple, les descriptions fournies par les enseignants de l'enseignement agricole concernant les élèves des filières d'agroéquipement révèlent que ces derniers sont souvent orientés vers ces formations en raison de difficultés d'apprentissage rencontrées au collège. L'expérience au sein d'un lycée professionnel agricole peut dès lors être perçue comme remplissant une « fonction réparatrice » similaire à celle des formations dans les lycées professionnels. Les élèves trouvent alors un sens à poursuivre leurs études dans un lycée professionnel agricole ou au travers des formations en apprentissage.

Les MFR, qui accueillent fréquemment des élèves dès la classe de quatrième, et les lycées affiliés à la fondation des Apprentis d'Auteuil revendiquent aussi explicitement ce rôle de remobilisation scolaire. La présence des sections sportives scolaires à visée éducative, notamment en rugby et en équitation, dans les lycées agricoles s'inscrit également dans cette approche. Toutefois, soulignons que les recherches montrent que l'orientation dans l'enseignement agricole doit être comprise à partir d'une diversité de facteurs et non pas seulement par le rapport à l'école. Parmi ces facteurs, on peut citer le désir de demeurer dans sa région d'origine, la construction d'un rapport pratique aux savoirs, l'envie de développer une pratique sportive (rugby et équitation notamment) ainsi que l'aspiration à travailler ou à vivre en contact étroit avec la nature et les animaux.

Un enseignement adressé uniquement aux jeunes ruraux

Bien que l'on puisse affirmer que l'enseignement agricole présente une dominante rurale, le limiter exclusivement aux espaces ruraux et à l'accueil des jeunes issus de ces milieux constitue une erreur. Il suffit de se rendre en Île-de-France, berceau historique de l'enseignement agricole, pour constater la présence de celui-ci en milieu urbain et périurbain, notamment à travers les filières horticole et paysagère. Ces deux filières, en effet, attirent un public plus urbain que les autres branches de l'enseignement agricole. À titre d'exemples, on trouve à Montreuil, un lycée polyvalent des métiers de l'horticulture et du paysage, sous la tutelle du ministère de l'Éducation nationale, qui propose des formations délivrées par le ministère de l'Agriculture en aménagements paysagers et en productions horticoles, ou bien encore un lycée agricole et horticole à Saint-Germain-en-Laye et un autre à Brie-Comte-Robert. Les formations en paysage, par exemple, préparent les élèves et étudiants à maîtriser des techniques d'entretien du patrimoine végétal adaptées à des situations variées. La dimension urbaine et périurbaine de ces formations est particulièrement significative, car elles ne se limitent pas à ouvrir des débouchés en milieu rural. Elles forment aux métiers techniques liés aux espaces verts, tels que l'entretien des squares, des jardins et des alignements d'arbres dans des zones végétalisées en milieu urbain. Lorsqu'ils expliquent leur décision de s'orienter dans la filière des aménagements paysagers, une partie des élèves des lycées agricoles racontent avoir développé un intérêt pour cette filière en milieu urbain.

L'implantation des établissements d'enseignement agricole en milieu rural ne signifie nullement qu'ils se consacrent exclusivement à l'accueil de jeunes issus de ces territoires. Il convient de souligner, en outre, que les lycées agricoles affiliés à la Fondation des Apprentis d'Auteuil étaient autrefois des « annexes rurales » de cette fondation, créées à l'origine pour accueillir, durant l'entre-deux-guerres, de jeunes citadins en situation de vagabondage ou orphelins, afin de les former en apprentissage aux métiers agricoles (Vilbrod et Gardet, 2000).

Le développement des formations en agriculture urbaine participe à déconstruire cette association de l'enseignement agricole aux seuls espaces ruraux. Un nombre croissant d'établissements d'enseignement agricole s'engage, depuis plusieurs années, dans des expérimentations d'éco-pâturage. Ainsi, au lycée agricole de Chaumont, sept brebis se nourrissent de l'herbe poussant entre les pieds d'osier. Ces initiatives peuvent prendre la forme de partenariats avec des exploitations agricoles fournissant les animaux aux établissements de formation. Par ailleurs, les lycées agricoles se positionnent également comme des ressources précieuses pour le développement de

l'éco-pâturage en milieu urbain. À Chaumont, par exemple, cette nouvelle mission des lycées agricoles a conduit à un partenariat entre l'établissement de formation et la municipalité. En effet, des brebis issues de l'élevage scolaire sont déployées sur divers sites de la ville. De tels partenariats rappellent que le rôle des lycées agricoles ne se limite pas uniquement à l'animation ou au développement des espaces ruraux. Les centres de formation pour adultes, rattachés aux lycées agricoles, participent à ce changement. C'est le cas par exemple du Réseau des CFA et CFPPA des Pays de la Loire qui assure une formation intitulée « Développer un projet en éco-pâturage ». Aux Fondettes, dans la banlieue de Tours, une formation pour adultes prépare ainsi de futurs bergers urbains.

Le développement de ces formations en agriculture urbaine est facilité par l'implantation historique de certains établissements d'enseignement agricole en milieu urbain ou périurbain, en particulier des lycées agricoles. La présence historique de certains lycées dans les centres de villes de taille moyenne s'explique par la volonté, au moment de la création de ces établissements, de rapprocher les élèves ruraux des villes, notamment pour leurs activités culturelles. Les MFR ont aussi cherché à développer des Maisons Familiales Urbaines (MFU) dans les années 1990, en se tournant vers l'apprentissage non agricole (Massip, 2000). Ainsi, l'enseignement agricole ne se destine pas uniquement aux jeunes ruraux et son implantation majoritaire dans les espaces ruraux ne signifie pas pour autant qu'il ne répond pas à des enjeux urbains ou périurbains et qu'il n'accueille pas d'élèves venant de ces espaces. Des enquêtes quantitatives mériteraient d'être menées sur les établissements et leurs publics pour objectiver leur relation avec les espaces urbains et périurbains.

Bibliographie

- Agnoux, P. (2022). La tyrannie des « savoir-être » : sélection scolaire et construction des féminités populaires en milieu rural. *Formation emploi*, 159, 97-113. doi:10.4000/formationemploi.10864
- Benet Rivière, J. (2023). Les diplômés agricoles, c'est pour les enfants d'agriculteurs. In S. Depoilly et al., *Idées reçues sur les « petits » diplômés : les coulisses de la formation professionnelle* (pp. 89-95). Paris : Le Cavalier Bleu.
- Benet Rivière, J. et Moreau, G. (2020). L'enseignement agricole, une mosaïque en recomposition. *Formation emploi*, 151, 7-22. doi:10.4000/formationemploi.8382
- Caniou, J. (1983). Les fonctions sociales de l'enseignement agricole féminin. *Études rurales*, 92, 41-56.
- Cardi, F. (2004). *L'enseignement agricole en France : éléments de sociologie*. Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Dahache, S. (2012). *La féminisation de l'enseignement agricole : sociologie des rapports de genre dans le champ des formations professionnelles*. Paris : L'Harmattan, coll. « Logiques sociales ».

Depoilly, S. (2021). Le lycée professionnel dominé et déqualifié : le cas de la filière féminine des Soins et services à la personne et aux territoires (SAPAT). *Mouvements*, 107, 45-53. doi:10.3917/mouv.107.0045

Gardet, M. et Vilbrod, A. (2000). *Les orphelins-apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*. Paris : Belin, coll. « Histoire et société ».

Massip, C. (2000). *Évolution des publics en alternance et de la professionnalité du formateur ?*, Paris : L'Harmattan, coll. « Alternances développements ».

Moreau, G. (2021). Les obstacles à une sociologie de la formation des futurs ouvriers et employés en France. *Éducation et sociétés*, 46(2), 21-37. doi:10.3917/es.046.0021